

les Échos de Choisel

■ page 10

Les Vœux
du Maire

■ page 12

Savez-vous
planter la haie,
à la mode
de Choisel ?

■ page 22

À chacun son art,
Annette Landry

Agenda

MARS

samedi 2

Carnaval des enfants

Foyer Rural

samedi 16

Fête de la Saint-Patrick

Maison d'Ingrid de Choisel

samedi 23

Nettoyage de Printemps

Mairie de Choisel

dimanche 24

Marché de Pâques

Foyer Rural

MAI

mercredi 8

Brocante/Vide-grenier

Foyer Rural

samedi 25

Soirée Bar à vins

Maison d'Ingrid de Choisel

JUIN

vendredi 7

Atelier de fabrication
de décors/costumes

Conférence-apéritif

CavrosArts & mairie de Choisel

dimanche 16

Concert Veni Electa

CavrosArts & mairie de Choisel

"Faites du vélo"

CCHVC

vendredi 21

Barbecue choisilien
& Fête de la Musique

Associations

& mairie de Choisel

samedi 29

Fête de la Saint-Jean

Foyer Rural



Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

Tél. : 01 30 52 42 15

Fax : 01 30 47 16 56

✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

Accueil de la mairie

■ du lundi au vendredi de 14 h à 19 h

■ le mercredi de 14 h à 17 h

Suivez-nous !

🖥 **Site web de la commune :** www.choisel.fr

📷 **Instagram :** [communechoisel](https://www.instagram.com/communechoisel)

📡 **Newsletter de la mairie de Choisel :** inscrivez-vous à la lettre d'information de la mairie envoyée par mail une fois par mois. Celle-ci est complémentaire aux « Échos de Choisel », elle vous informe, vous divertit, au plus près de l'actualité locale.

<https://frama/link/newsletter-choisel>

À noter : les personnes ne disposant pas de connexion Internet ou d'équipement informatique peuvent contacter la mairie qui l'imprimera et pourra la déposer dans leur boîte aux lettres.

📱 **Application mobile :** abonnez-vous à la station Illiwap de Choisel afin de recevoir les actualités et les alertes en temps réel sur vos smartphones, Android et Apple.

Télécharger l'application sur <https://station.illiwap.com/fr/public/78162> ou scanner le QR code.



LES ÉCHOS DE CHOISEL #78 - Janvier 2024

Bulletin municipal édité par la commune de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Stéphanie Varin Gahren

Rédaction Commission Communication : Luc Bataille, Gaëlle Dizengremel, Cécile Dispau, Olivier Issaly, Marie Rodrigues, Alain Seigneur, Stéphanie Varin Gahren.

Photo de couverture : Stéphanie Varin Gahren

Photos : AAEC, ALC, Foyer Rural, Philippe Levesqueau, MIC, Carole Mizrahi, Stéphanie Varin Gahren.

Relacteur correcteur : Michel Crotté

Conception graphique : effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à ✉ communication@choisel.fr

Choisel est une commune du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

sommaire

4 **Conseil Municipal**
Synthèse des délibérations
État civil
Nouveaux arrivants

6 **Infos municipales**
Préservons le charme de
notre village
Les biodéchets, un nouveau
défi pour 2024 !

8 **Choisel dans le rétro**
Journées du patrimoine
Cinéma en plein air
Forum des Associations
Repas des Choiseliens
Arbre de Noël
Marché de Noël
Cérémonie des vœux

11 **Transition écologique**
Le Verger des Choix&liens
Savez-vous planter la haie,
à la mode de Choisel ? On la
plante avec les Choiseliens !

14 **Vie sociale**
Foyer Rural
La Maison d'Ingrid de
Choisel
Association d'Accueil
des Enfants de Choisel
Itiner'Art spécial Flamenco

19 **Patrimoine**
ASPC
Dix ans à Choisel, par
Sophie Delprat

À chacun son art. Dans la
famille Landry, je voudrais
la Fille : Annette Landry
Choisel en peinture - 3^e
volet : Sophie Delprat et
Annette Landry

26 **Consommons local**
Baracao

27 **Tribune libre**

28 **Urgences**

édito



Alain Seigneur
Maire de Choisel

2023 s'en est allé, vive 2024 ! Ce nouveau numéro des Échos de Choisel va permettre à chacun de se remémorer les **événements festifs** de l'an passé, dans la rubrique « Choisel dans le rétro ». Ces moments de rencontre contribuent à rendre notre commune attractive et à créer du lien. C'est pour cela que cette nouvelle année ne sera pas en reste grâce, encore et toujours, au **dynamisme des associations locales et de leurs bénévoles**.

Vous trouverez la rubrique traditionnelle consacrée à la vie municipale avec les **procès-verbaux des Conseils Municipaux**. Les élus ont à cœur d'agir en toute transparence. Comme je l'ai annoncé lors de mes vœux aux Choiseliennes et Choiseliens, nous allons reprendre les **rencontres d'échange** avec vous pour répondre au mieux à vos attentes. Les conditions sanitaires antérieures nous avaient contraints à les neutraliser.

Un nouveau projet d'avenir vient de voir le jour : « **Le verger des Choix&liens** ». Il s'inscrit dans cette démarche de convivialité et de partage. Un article vous présente le projet tel qu'il a été développé lors de la réunion du 2 février dernier qui a accueilli une cinquantaine d'habitants. Il prolonge la création de la **haie bocagère** réalisée chemin de Bonnelles. Vous trouverez le retour sur image et les bons conseils de Florent BOISSEL.

Nous vous rappelons quelques conseils pour la **préservation du charme de notre village** et le nouveau défi de la **gestion des biodéchets**. Ces gestes simples concourent à la sauvegarde de notre environnement.

L'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel vous présente des artistes qui ont vécu à Choisel et leur action en faveur de notre patrimoine : **Sophie DELPRAT** a initié de jeunes Choiseliens à l'art du dessin et fait vivre un lieu convivial route de la Rimorière. Elle revient sur sa collaboration artistique avec Odile WEBER qui est à la genèse de l'Atelier de poterie « Le Tournassin ». Une œuvre collective réalisée sous l'égide de cette dernière est d'ailleurs présente dans la mairie. **Annette LANDRY** a gravé des médailles éditées par la Monnaie de Paris, dont une collection a été confiée à la mairie de Choisel, et a peint des tableaux inspirés par les paysages de notre village, dont un est exposé à la mairie.

Vous trouverez la page « **Tribune libre** » qui est restée vierge. Cette page vous est réservée afin de vous permettre de vous exprimer, faire des propositions, publier des photos... N'hésitez pas à la remplir. L'ensemble des élus est également à votre disposition pour échanger et connaître vos avis ou remarques.

Bonne lecture

Votre Maire, Alain SEIGNEUR

CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 16 octobre 2023

► Le Conseil municipal (CM) autorise le Maire à signer la convention entre la commune et l'État pour la **mise en place du compte financier unique (CFU)** qui remplacera les actuels compte administratif et compte de gestion. Le CFU apportera des simplifications et contribuera à l'amélioration de l'information financière et de la transparence des comptes.

► Le CM sollicite deux aides financières au Conseil Départemental des Yvelines dans le cadre du **programme triennal 2023/2026** d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie (VRDSR) pour :

- l'opération anticipée des **travaux de réfection du réseau d'eaux pluviales** sous l'emprise de la RD 41 à la sortie du hameau d'Herbouvilliers pour un montant de travaux de 40 180 € HT.
- au titre d'une 1^{ère} phase de travaux : **réfection de la chaussée du chemin de Saint-Forget + remise en état du réseau d'eaux pluviales ; réfection de la chaussée du chemin des Marronniers ; réfection partielle de la voirie du chemin des Ruettes, de l'impasse des Tilleuls et du CV3 ; renforcement de la chaussée au niveau du conteneur de déchets verts route de la Grange aux Moines ; réfection et végétalisation du trottoir de l'espace Ingrid Bergman ;** pour un montant de travaux de 88 019 € HT.

► Le CM délibère à nouveau pour l'obtention de **subventions dans le cadre d'un Contrat Rural**. Le Maire précise que la délibération annule et remplace la précédente délibération du 26 juillet dernier car le plafond des subventions à hauteur de

70 % au titre du contrat Rural Yvelines + a été augmenté par le Département passant de 100 000 € à 164 000 €, soit un complément de subvention possible de 19 400 € pour les opérations retenues.

► Le CM approuve le **régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) en faveur des agents municipaux** susceptibles de les percevoir, dès lors que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures supplémentaires.

► En accord avec l'association, le CM **modifie l'attribution des subventions municipales à l'Association d'Accueil des Enfants de Choisel (AAEC)** pour tenir compte de l'aide financière de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), antérieurement perçue par la commune, versée dorénavant directement à l'association.

► Le CM autorise le Maire à signer la **convention de mutualisation des personnels techniques avec la commune de Senlisse**. Cette convention permettra de partager nos ressources respectives en matière d'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux et ainsi d'optimiser l'utilisation des ressources réduites de nos communes respectives.

► La commune ayant anticipé la **renovation de son parc d'éclairage public**, le CM décide de se retirer du groupement de commandes constitué pour le marché public de rénovation et modernisation du patrimoine d'éclairage public de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC).

► Le CM adopte le règlement portant définition et fonctionnement de la mission dévolue au **référént déontologue des élus**. À l'issue de ce CM, le Maire communique les informations suivantes :

► **Notification d'ordonnance du Tribunal Administratif de Versailles** : par un mémoire, enregistré le 30/08/2023, M. Dorian Pin, représentant des requérants, déclare se désister de la demande d'annulation de l'arrêté de permis de construire délivré le 29/12/2020 à M. Philippe Ribes. Malgré les frais de justice s'élevant à 3 600 € à la charge des contribuables de Choisel, la commune décide de ne pas demander d'indemnités de dédommagement afin de clore cette affaire. M. Ribes peut toutefois demander des dommages et intérêts pour le préjudice subi.

► **Tremblement de terre au Maroc**
Le département des Yvelines a délibéré le 29/09 dernier pour :

- la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage portée par le groupement d'intérêt public YCID ;
- le déblocage d'une enveloppe de 200 000 € ;
- la création d'un évènement en partenariat avec le Château de Versailles pour collecter des fonds qui seront abondés par le budget départemental.

► Les Choiseiliens ont été très satisfaits de la qualité du **Repas des Choiseiliens**, et certains ont transmis par écrit leurs remerciements et félicitations à l'équipe municipale pour l'organisation et le succès cette soirée.

► Le Conseil communautaire de la CCHVC a adopté une répartition dérogatoire libre du **Fonds national de Péréquation Intercommunale (FPIC) au titre de l'année 2023** : 100 % financé par la CCHVC à hauteur de 2 496 395 €.

► Le Maire propose de renouveler en 2024 la traditionnelle **cérémonie des vœux**. Après consultation du CM, la cérémonie aura lieu samedi 20 janvier 2024 à 18h à l'Orangerie du Château de Breteuil.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site de la commune www.choisel.fr

► **Transports scolaires spéciaux des enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de Chevreuse** : Mme Dizengremel rapporte que le bus scolaire arrive à l'école élémentaire Jean Moulin de Chevreuse à 8 h 15 au lieu de 8 h 20. Les enfants doivent attendre devant l'établissement avant son ouverture sans surveillance d'un adulte. Compte tenu du niveau « urgence attentat » déclaré dans le cadre du plan Vigipirate, M. Seigneur contactera la SAVAC pour envisager la possibilité que le chauffeur attende l'ouverture de l'établissement avant de repartir. Il contactera également la directrice de l'école pour voir s'il lui est possible d'accueillir les enfants plus tôt.
N.B. : un accord a été trouvé avec le transporteur, le chauffeur du car attendra l'ouverture effective des portes de l'établissement scolaire.

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 15 décembre 2023

► Le CM autorise le Maire à solliciter une **subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)** pour la phase 2 des travaux de l'église : restauration des peintures murales, réfection partielle des sols, dévégétalisation des murs extérieurs.

► Le CM autorise une demande de **subvention auprès du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) pour le financement du surcoût des travaux de toiture nécessaires à la protection des chauves-souris et des chouettes** dans les combles de l'église.

► Le Maire est autorisé à signer une **convention avec le Syndicat d'Électricité des Yvelines (SEY)** pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) des opérations de rénovation énergétique réalisées ou programmées par la commune.

► Le CM autorise le Maire à engager, liquider et mandater les **dépenses d'investissement** avant le vote du budget 2024, dans la limite des crédits représentant au plus 25 % des crédits ouverts au titre de l'exercice 2023.

► Le CM valide la répartition des 1607 heures annuelles pour un **travail à plein temps des personnels communaux**, définit les conditions des autorisations spéciales d'absence et la mise en place du Compte Épargne Temps (CET).

► Le Maire est autorisé à signer la **convention avec la CIG** relative à la mise à disposition d'un agent pour une mission d'assistance à l'archivage.

► Le CM donne son accord pour la prise en charge des **colis de Noël pour les habitants de plus de 70 ans**.

► Le CM prend acte des **rapports d'activité 2022 du SICTOM et du SIVOM**, rapports tenus à la disposition du public, consultables en mairie et transmissibles en version numérique.

► Pour donner suite à la dissolution en 2011 de l'**Association Syndicale Autorisée (ASA)** des plateaux de Doivilliers (gestion des rigoles et fossés), à la demande du liquidateur d'intégrer au bilan communal les résultats de clôture de cette ASA, le CM adopte la décision modificative n°4 du budget de la commune et valide le versement d'un boni de liquidation de 23,35 €.

► À la suite de la **démission, pour raisons personnelles, de Mme Caroline Vergne**, le CM nomme :

- M. Thierry Lefèvre, représentant de la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay (SIERC).
- M. Didier Roger comme représentant de la commune au PNR, et Mme Colette Mavier, suppléante.

ÉTAT CIVIL

Naissance

Louane GRAVIOU
née le 12 septembre 2023
à Rambouillet (78)

Décès

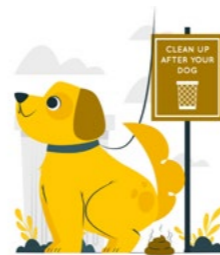
Claude Régis Émile VESSELIER
décédé le 12 octobre 2023
à Vannes (Morbihan)
Marthe Adrienne DALBIN
née **BONNET**
décédée le 29 novembre 2023 à Paris

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à

M. GUILMARD et **Mme MAIGNAN**
1D Chemin de Bonnelles

■ Préservons le charme de notre village



Obligations et bons usages

Choisel est une commune très appréciée qui inspire les visiteurs. Sa réputation va bien au-delà de ses frontières. Garder son charme entraîne des obligations et des bons usages.

Pour les clôtures

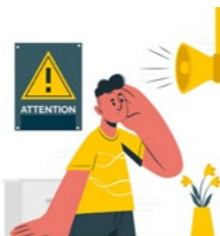
On privilégie le végétal au détriment du minéral, en plantant des essences locales. Cela contribue à la biodiversité et au maintien d'îlots de fraîcheur. Évitez tout brise-vue occultant en limite de voie publique : brande, canisse, ...

Les constructions de formes architecturales locales

sont préservées grâce au concours des Bâtiments de France (en particulier pour le bâti ancien), ce qui n'interdit pas des constructions plus contemporaines. Les services du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse peuvent vous apporter aide et conseil.

Les quatre pattes

Les promeneurs locaux et les randonneurs peuvent en toute quiétude profiter de nos paysages et monuments avec leur compagnon à quatre pattes. Cependant, il doit être tenu en laisse ou au pied de sa maîtresse ou de son maître. Surtout, il ne doit pas divaguer et pénétrer dans les propriétés privées. Ses déjections sont systématiquement ramassées, les trottoirs ne sont pas des « crottoirs ».



Je taille mes haies.

Elles ne doivent pas empiéter sur l'espace public et, en particulier, entraver le passage de piétons ou masquer la visibilité. Une taille régulière leur conservera tout leur charme en préservant la sécurité. En cas de négligence, la commune peut se substituer au contrevenant en exécutant les travaux aux frais de ce dernier.

(Cf. arrêté municipal N° 2023-041 du 10 août 2023).

J'entretiens mon trottoir

Je le déneige et traite le verglas lors des événements météorologiques hivernaux. À l'automne je ramasse les feuilles. Je le tonds ou le désherbe sans produit chimique selon son revêtement. La commune s'efforce de vous accompagner dans l'entretien des espaces publics grâce à l'intervention de son agent technique et au passage d'une balayeuse six à sept fois dans l'année.

(Cf. arrêté municipal permanent n° 25 du 24 octobre 2011).

Je ne réalise les travaux bruyants qu'aux horaires autorisés

pour la quiétude de mon voisinage. Rappel de l'arrêté préfectoral qui précise les horaires autorisés : Pour les particuliers, les travaux bruyants ne sont autorisés que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

© images de storyset sur Freepik

■ Les biodéchets, un nouveau défi pour 2024 !



À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages doivent disposer d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet biodégradable de jardin ou de cuisine, comme les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les restes de repas, les feuilles mortes, les brindilles...

Comment réaliser le tri à la source des biodéchets ?

Le tri à la source peut s'articuler autour de plusieurs solutions :

- La gestion de proximité (compostage individuel ou partagé)
- La collecte séparée (en porte à porte ou en point d'apport volontaire).

Afin de trouver la meilleure solution de tri à la source des biodéchets, le SICTOM de la Région de Rambouillet a missionné un bureau d'étude. Cette étude a démontré que vos biodéchets représentent 33% des ordures ménagères et que notre territoire très rural ne dispose pas de solution de traitement à une distance raisonnable.



Quelle solution de tri à la source le SICTOM a-t-il retenue ?

Le SICTOM de la Région de Rambouillet souhaite développer en priorité la gestion de proximité par le biais du compostage individuel et collectif. Cela permet d'une part d'éviter un surcoût financier et une empreinte carbone supplémentaire, et d'autre part de maintenir la fertilité des sols.

Ensemble, compostons !

En habitat individuel : Pour les habitations individuelles avec jardin, le SICTOM distribue gratuitement des composteurs. Vous pouvez en faire la demande via le site internet : www.sictomregionrambouillet.com. Les délais sont actuellement un peu plus longs en raison des fortes demandes nationales. Les services du SICTOM mettent tout en œuvre pour réduire ces délais.

En habitat collectif :

Pour les résidences collectives, il est donc proposé d'étudier la possibilité d'implanter des composteurs partagés. Chaque projet nécessitera d'établir un partenariat avec la commune et le bailleur ou syndic. Cinq projets seront sélectionnés pour l'année 2024.

Le SICTOM vous accompagne !

Le SICTOM proposera au printemps des ateliers compostage qui répondront à toutes vos questions : comment réussir son compost, les principes fondamentaux du compostage, le tri des biodéchets...

Les dates et les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement via notre site internet et notre page Facebook.



Ciné-parc

Le 7 septembre avait encore un air d'été et les Choisiens et autres Yvelinois ont profité d'une séance de cinéma en plein air, confortablement installés dans des transats aux couleurs du département. C'est grâce à la mairie et à l'évènement « Les Yvelines font leur cinéma » que le film oscarisé « Green Book : sur les routes du Sud » a été projeté dans le cadre bucolique du parc de la mairie. Les spectateurs ont pu se désaltérer grâce au bar de la Maison d'Ingrid de Choisel et se rassasier grâce à la petite restauration « cuisine américaine » proposée par les élus ! *Les bénéfices de cette soirée sont au profit de la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.*



Forum des Associations de Choisel

Le 7 octobre, après la cérémonie traditionnelle d'accueil des nouveaux arrivants, des élèves de 6^e et des médaillés du travail dans la salle du conseil, les Associations de Choisel accueillent les Choisiens (à l'initiative de la commission Vie sociale&culture) afin de se faire connaître et faire découvrir toutes leurs activités proposées ! Ainsi Le Foyer Rural présentait tous ses loisirs, la Mic tenait une buvette, l'ASPC, l'AAEC et Ville Verte offraient une haletante chasse aux trésors et différents jeux ludiques pour tous les âges.



Des Chœurs au cœur

Deux Chœurs « Viva Voce » et « Le petit Chœur passion » ont pris place, pendant la 40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine, au cœur de l'église et ont fait vibrer les murs par leurs chants lyriques. Merci à l'ASPC pour ce beau programme ! L'association a de plus servi de guide aux visiteurs découvrant l'église Saint-Jean-Baptiste et proposé une exposition d'habits et objets liturgiques, de tableaux et d'aquarelles. Ce week-end a aussi marqué la fin de l'installation artistique « Folies lavoirs ». Merci aux artistes Cécile Bourgoïn-Odic et Diane de Chamborant !

Arbre de Noël

Le Père Noël a fait une distribution de cadeaux, le mercredi 6 décembre, aux enfants sages de Choisel. Auparavant, les bambins, les parents et les grands-parents ont découvert de façon enchantée les instruments à cordes, avec le spectacle « Petit violon deviendra grand » par la troupe « Les Archets à Bâbord ».



Marché de Noël

Le 10 décembre, l'affluence a été au rendez-vous dans l'espace Ingrid Bergman magnifiquement décoré par Stéphanie Varin-Gahren aidée par Pascale Schonfeld. Organisé par la mairie en partenariat avec les Associations du village, le premier marché de Noël de Choisel engagé pour la sauvegarde de l'église Saint-Jean-Baptiste s'est tenu dans un cadre festif. En dégustant un savoureux vin chaud, un chocolat ou de délicieuses crêpes préparés par l'équipe du Foyer Rural, les nombreux visiteurs ont découvert un univers féérique de décorations de Noël, objets artisanaux choisis avec soin, jouets, chocolats et autres douceurs proposés par des artisans locaux et les associations de Choisel. Nous nous réjouissons de ce succès et remercions l'ASPC, l'atelier de poterie « Le Tournassin », le Foyer Rural, la Maison d'Ingrid de Choisel et l'AAEC pour leur engagement et leur soutien. *Les bénéfices du marché sont au profit de la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.*



Repas des Choisiens

La journée du 7 octobre, bien chargée en événements choisiens, ne pouvait que se terminer par un repas choisien ! C'est ainsi que les habitants et l'équipe municipale se sont retrouvés dans la magnifique Orangerie du Château de Breteuil et se sont mis à table pour y déguster un menu « couscous ». L'atmosphère était des plus joyeuses et des plus agréables, invitant même les convives à danser accompagnés en musique par la chanteuse et pianiste « Koki ». Un grand merci au marquis de Breteuil pour la mise à disposition de ce lieu magique.



■ Cérémonie des vœux du maire

Nous nous sommes retrouvés, habitants, élus et agents municipaux, le samedi 20 janvier à l'Orangerie du château de Breteuil afin de fêter ensemble en toute convivialité la nouvelle année. Voici un retour sur les vœux du maire.

2023 a vu quelques changements à la mairie avec l'arrivée de **Corinne Szaniawski** au secrétariat général, et une **mutualisation des services techniques** entre Choisel et Senlisse.

En 2023 nous avons orienté nos investissements pour **préserver l'environnement** et **réduire notre consommation énergétique**.

L'**éclairage public** est passé en **LEDs** réduisant fortement notre consommation (grâce aux financements de l'État via la DSIL, la DETR et le Fond Vert).

Nous allons faire l'isolation de la mairie et **réaménager le stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite** afin d'en améliorer la fonctionnalité. Ce programme sera financé à 70 % par un Contrat Rural déjà voté par le Conseil Départemental des Yvelines.

Lors d'un chantier participatif avec des habitants, une **haie bocagère** a été plantée le long du chemin de Bonnelles à Herbouvilliers, elle agira comme un corridor de biodiversité et luttera contre l'érosion.

En 2024, nous allons, ensemble, préserver et pérenniser un patrimoine

végétal vivant que sont l'allée des **Poiriers** et le pourtour de la mare située face à la ferme de La Fillolière, et créer un **verger formateur et participatif** dans le parc de la mairie.

Nous allons **lutter contre les chenilles processionnaires**, en vous proposant des pièges au printemps grâce au financement du Budget Participatif Écologique de la Région Île-de-France, en complément des nichoirs à mésanges dotés par la CCHVC.

Notre action pour l'environnement va au-delà de la sphère communale. La CCHVC est lauréate d'un Appel à Programme de l'État nous allouant 9 millions d'euros sur six ans pour la **réalisation d'aménagements cyclables** en vallée de Chevreuse. Merci à Jean-Noël Barrot et à Madame la Sous-préfète Florence Ghilbert pour avoir apporté leur concours à la réussite de ce dossier.

Nous accueillerons les courses cyclistes sur route hommes et femmes des **Jeux Olympiques de Paris**, le 3 et 4 août prochain.

Nous investissons pour la **préservation et la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste**. Les travaux de charpente et de toiture débiteront avant l'été. Le budget prévisionnel de ces travaux s'élève à 500 000 € HT. Malgré les financements de la Région, du Département et de la DRAC, le reste à charge pour la commune est difficilement supportable. **La campagne de dons** continue ! Vos

contributions, grandes ou petites, nous rapprochent de notre objectif ! Nous œuvrons, avec l'appui des associations, pour que cette campagne de dons soit vivante et dynamique, avec des événements festifs et culturels.

En concertation avec le PNR, nous étudions la possibilité de pérenniser la scierie de Choisel autour de la filière bois. Ce lieu ne pourra être affecté qu'à une activité artisanale et toute construction, limitée dans un polygone restreint, devra être liée à cette activité.

Nous poursuivons l'**entretien de la voirie** avec l'aide financière du Département qui assurera la réfection de la bande de roulement de la RD41 au printemps prochain. La commune a programmé une première phase de travaux chemins de Saint-Forget et des Marronniers.

Nous œuvrons également pour la sécurité routière avec des **radars pédagogiques mobiles**. De nouveaux coussins berlinois pourront être implantés en concertation avec les habitants.

Nous allons également, avec le concours de la Région, nous équiper de **pièges photographiques** pour lutter contre les dépôts sauvages. Une étude de la Communauté de communes est en cours sur une **vidéoprotection mutualisée**.

Ces travaux et investissements sont réalisés avec la préoccupation permanente de **respecter l'équilibre financier du budget communal**.

Nous attachons une grande importance à la communication pour être au plus près de vous, grâce à différents outils mis en place : l'application Illiwap à télécharger sur vos smartphones pour recevoir des alertes instantanées, une lettre d'information mensuelle envoyée par mail, le bulletin municipal trimestriel, instagram et le site Internet. Ce sont les seuls vecteurs officiels de la communication municipale.

Les activités sont nombreuses à Choisel, grâce au **dynamisme de nos associations** : le Foyer Rural, la Maison d'Ingrid de Choisel (MIC), l'Association d'Accueil des Enfants de Choisel (AAEC) et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC). Elles contribuent à la qualité de vie de notre village. Je remercie leurs Présidentes et Présidents, et leurs bénévoles qui œuvrent avec enthousiasme et discrétion. Elles savent collaborer et se compléter comme lors du Forum des Associations et du marché de Noël.

Les élus, les agents municipaux et moi-même vous souhaitons une excellente et heureuse année 2024, ainsi qu'à vos proches. Qu'elle réponde à vos attentes et vous donne satisfaction dans la paix et la sérénité, l'écoute et la tolérance.

Et n'oubliez pas notre devise
« À Choisel, bien y être »,
tel est notre souhait à tous !



■ Le Verger des Choix&liens

La commune de Choisel souhaite la réalisation d'un verger participatif pour les habitants bénévoles intéressés par la culture des arbres fruitiers.

Situé sur le parc de la mairie, cet écoverger d'une surface de 1300 m² comportera des arbres de formes et de variétés diverses, et une pépinière. Celle-ci produira des plants pour le verger et l'allée des Poiriers. Les arbres seront greffés, conduits en formes diverses, taillés et formés par les habitants au cours de séances pédagogiques.

Le **verger des Choix&liens** a l'ambition d'être un **lieu de transmission de savoirs et de pratiques arboricoles fruitières** sur la commune, et dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Les variétés choisies seront adaptées au terroir, favoriseront la biodiversité et offriront les meilleures garanties de développement en harmonie avec les paysages.

Retrouver un savoir-faire fruiticole, partager une production locale, savourer le goût des fruits, les cuisiner, agir ensemble, telle est l'intention du verger de Choisel. Il aspire à être un lieu de partage, de convivialité, de création, de transmission de compétences et de préservation d'un patrimoine naturel vivant.

Le vendredi 2 février, la municipalité a organisé une rencontre pour présenter le **projet de restauration de l'allée des Poiriers et de création d'un verger pédagogique**, afin de donner envie aux Choisiens d'y participer.

Une esquisse de ce verger et une

estimation du projet ont été initiées pour demander des subventions à la région en candidatant à la prochaine session du Budget Participatif Écologique de la Région Île-de-France.

Nous vous en dévoilerons plus dans les prochains Échos de Choisel qui paraîtront au mois de mai.



Savez-vous planter la haie, à la mode de Choisel ? On la plante avec les Choiseliens !

Le samedi 2 décembre, une trentaine d'habitants volontaires et l'équipe municipale se sont donné rendez-vous, chemin de Bonnelles, pour participer au chantier participatif de plantation de la haie bocagère, lauréat du Budget Participatif Écologique de la Région Île-de-France. C'est dans la bonne humeur et sous un froid glacial, mais vivifiant, que les participants ont reçu les conseils avisés et formateurs de l'invité expert, Florent Boissel, pour tout savoir sur une plantation réussie. La terre est la vie et relie les hommes, ce fut le cas lors de cet événement. Ce projet collaboratif a contribué à créer une cohésion et à faire naître un réservoir de biodiversité et de beauté dans notre paysage.

Avant de planter la haie, la terre a été préparée quelques mois auparavant par l'équipe technique de la mairie, avec un bêchage en profondeur suivi d'un apport en BRF (Bois Raméal Fragmenté). Vers la mi-novembre, de la fumure organique (terreau de feuilles bien décomposées stocké dans la zone technique de la mairie) a été apportée, ainsi que de la corne broyée. Les plants ont, au préalable, été arrosés et mis à l'abri du vent et des gelées, afin que les racines ne se dessèchent pas. Cette étape est importante pour la réussite d'une bonne plantation.

La journée s'est divisée en deux temps, entrecoupée d'un casse-croûte salvateur et réconfortant, offert par la mairie :

- la première partie fut consacrée à la présentation du terrain et des outils, mais aussi des spécificités des différentes plantes choisies, typiques de notre territoire, églantier, ajonc d'Europe, cornouiller sanguin, alisier torminal, viorne lantane, fusain d'Europe et épine vinette et noire. Le schéma de plantation a été fait en deux lignes linéaires (espacement de 1 m chacune) ou en quinconce (espacement de 50 cm) selon la variété.
- la deuxième partie fut consacrée à la plantation sous les bons conseils de l'invité expert, Florent Boissel.

Comment planter une haie ?

1 **Effectuer un pincement et un pralinage du plant** avant sa plantation. Le **pincement** est une opération qui consiste à couper l'extrémité des racines afin que celles-ci donnent naissance à de nouvelles racines primaires indispensables à un bon enracinement



et à une bonne reprise. Cette tâche est effectuée avec un sécateur. Toutes les racines abîmées ou meurtries seront automatiquement supprimées.

Le pralinage est une bouillie composée de terre à 60% environ et d'eau à 40%. On malaxe le mélange dans un bac et on rajoute un sachet de pralin prêt à l'emploi. Lorsque le tout est mélangé, on trempe les racines dans ce mélange. Il donne naissance à une enveloppe qui au contact de la terre adhère au sous-sol. Cette opération améliore grandement la reprise du végétal. Le collet du plant ne doit pas être enterré. À savoir : pour les plants en motte, seules les racines extérieures sont coupées à l'aide d'une

serpette, afin de donner naissance à de nouvelles racines.

2 **Installer le plant au milieu du trou creusé**, d'environ 30 cm de large sur 40 cm de profondeur, par une bêche. Puis remettre la terre autour des racines. On termine par un tassement avec les mains. Ainsi une petite cuvette est créée manuellement pour favoriser la récupération de l'eau. Si le scion (jeune branche d'arbre droite et flexible) adhère au sol, on dit que son ancrage est réussi.

3 **Installer une protection**. Celle-ci est indispensable contre les ravageurs des cultures.

4 **Apporter du BRF** au sol afin de protéger du gel et des mauvaises herbes.

Suivi des plantations

Durant un an, un suivi des plantations devra être fait (arrosage régulier et taille). L'eau est primordiale car la plante en manque d'eau va se protéger et arrêter sa photosynthèse (processus par lequel les feuilles synthétisent des matières organiques, grâce à l'énergie lumineuse, en absorbant le gaz carbonique de l'air et en rejetant

l'oxygène). Il est conseillé de planter au début de l'hiver, à la Sainte-Catherine, pour que les racines puissent se développer. Ainsi le suivi d'arrosage sera moins important au printemps. Attention, la pluie ne veut pas dire arrêt de l'arrosage. La deuxième année, les plantes ne devront plus être arrosées sauf en cas de fortes sécheresses. Elles devront aller chercher elles-mêmes l'eau qui se trouve en profondeur.

La première taille sera un pincement de chaque pousse avec une tige principale, soit en gardant une simple tige, soit en



Florent Boissel

Pépiniériste et paysagiste choisilien

Il a été conseiller municipal pendant deux mandats, mais aussi bénévole puis président du Foyer Rural de Choisel.

Il a également collaboré à la rédaction de la rubrique « Florent le Jardinier » dans Les Échos de Choisel.

formant une **cépée**, c'est-à-dire laisser trois à quatre tiges. Lors de la deuxième taille faite au sécateur, un an après, on fera un pincement plus long de chaque pousse d'environ 20 cm à 40 cm selon la variété. L'objectif est de laisser la haie se développer autant que possible grâce à l'intervention de cette taille. Quatre à cinq ans après sa plantation, une taille sera effectuée à la cisaille en évitant la période de reproduction des animaux (taille entre décembre et février).

Cette haie protégera du vent, des intempéries ou du soleil, elle abritera de nombreux animaux (oiseaux, hérissons et petits insectes, etc.). Elle leur donnera également des réserves d'alimentation comme les baies ou les feuilles. Par ailleurs, la haie permettra de filtrer les polluants grâce à ses systèmes racinaires, de ralentir les ruissellements et de lutter contre l'érosion.

Amusez-vous à venir la visiter au fil des saisons pour observer son évolution.



■ Des moules, des frites et de la joie

par Luc VALTAT

C'est avec un plaisir non dissimulé que nous vous avons reçus en ce samedi 14 octobre à la **Moules Frites Party 2023**. En effet, à l'occasion de cette **9^e édition** vous avez été nombreux (environ 90 personnes), à venir nous rejoindre.

Les festivités ont débuté par l'apéritif servi sous la tente. Puis, Coupe du Monde de Rugby oblige, nous avons installé un vidéoprojecteur, fraîchement acquis dans l'après-midi, pour diffuser ce grand événement sportif. Il nous était impossible de priver les amoureux de l'Ovalie de ce moment ! Pour ce 2^e quart de finale, l'Irlande affrontait la Nouvelle-Zélande. Ce fut un match au sommet : score final 24 - 28 et une **victoire inattendue des All Blacks !** En guise d'écran, la projection du match s'est faite sur une bâche brillante et pas bien tendue, alors promis nous ferons mieux la prochaine fois avec un peu plus de temps de préparation !

Yoan, assisté de Nono, nous a cuisiné pas moins de **70 kg de moules** avec la même recette que les années précédentes. Nous n'oublions pas Éric, fidèle au poste, qui était aux commandes des friteuses et suivait la cadence avec **50 kg de frites fraîches**. Merci également à Frédéric pour ses délicieux gâteaux !

Soirée pleine de joie et de bonne humeur où petits et grands se sont régalez. Pour finir en beauté, un **karaoké** endiablé s'est improvisé à la suite du repas.

Je remercie l'ensemble des bénévoles car sans eux aucune manifestation ne pourrait exister.

Toute l'équipe des bénévoles du Foyer Rural de Choisel vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.



En espérant vous retrouver à nos prochaines festivités qui animent notre passionnant et vibrant village.



Le Foyer Rural de Choisel

www.foyerrural-choisel.fr

FRChoisel

info@foyerrural-choisel.fr

Luc Valtat - président :

06 88 11 08 84

Annie Morin - vice-présidente :

06 83 62 22 25

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel



■ Maison d'Ingrid de Choisel

par Vincent DROUX

Toute l'équipe des bénévoles de la Maison d'Ingrid vous souhaite une très belle année 2024, pleine de bonheur et de festivités.

Nous avons terminé 2023 en musique grâce à **Claire Schneider au chant et Stéphane Thomas à la guitare** (et autres instruments...) qui nous ont offert un plein d'émotions positives. Leur souhait était de procurer de l'enthousiasme et de l'énergie à travers des textes joyeux, tendres et optimistes. Mission accomplie, devant un public conquis !

La Maison d'Ingrid était aussi présente au premier Marché de Noël de Choisel, en proposant des **bières de Noël**. Elles ont toutes été vendues, en vue des fêtes de fin d'année.

Dans le cadre de tous les événements organisés avec la mairie (cinéma en plein air, forum des associations, marché de Noël) auxquels nous avons eu le plaisir de participer, **les bénéfices issus de la vente de boissons ont été reversés à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église**. De plus un don, voté en assemblée générale, a complété notre participation au patrimoine cultu(r)el de Choisel.

Enfin, une petite nouveauté en ce début d'année pour faciliter vos paiements : nous avons investi dans un système **sum up** pour permettre les **règlements par carte bancaire**. Merci à Olivier pour avoir mis ce mode de paiement en place et pour l'avoir rendu opérationnel.

Une **assemblée générale extraordinaire** a eu lieu le **samedi 20 janvier** afin d'élire les administrateurs et notre Bureau. Nous avons organisé notre traditionnelle **galette** le vendredi 19 janvier et nous vous convions à une **soirée musicale « House of MIC »**, mixée par Olivier, le samedi 10 février. À bientôt !



Prochains rendez-vous

samedi 16 mars
Fête de la Saint-Patrick

Tous les vendredis
à partir de 18h30
rendez-vous au
BAR ASSOCIATIF

Maison d'Ingrid de Choisel
1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

06 09 04 57 20

maison.ingrid.choisel@gmail.com
www.maisoningrid-choisel.fr



Et si vous placiez le jeu au cœur de vos bonnes résolutions pour 2024 ?

À l'aube de l'année 2024, l'Association Accueil des Enfants à Choisel (AAEC) adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble des Choiseiliens.

Au cœur de nos efforts – parents, enseignants, animateurs - se trouve un engagement à nourrir les jeunes esprits, à encourager la camaraderie, la citoyenneté, mais aussi à construire des ponts entre les générations. Nos articles que vous retrouvez tout au long de l'année dans Les Échos nous en donnent l'occasion.

Dans ce numéro de janvier, alors que chacun formule ses bonnes résolutions pour 2024, nous avons souhaité mettre l'accent sur le **pouvoir du jeu**, thème parfaitement en accord avec cette année de Jeux Olympiques !

On ne saurait trop insister sur l'importance des loisirs dans le développement d'un enfant, et l'AAEC s'efforce de créer un environnement où l'apprentissage se mêle harmonieusement à l'amusement. En plus d'offrir une aide essentielle aux devoirs, notre programme intègre une gamme variée d'activités de **loisirs conçus pour stimuler la créativité et le travail d'équipe**. Le soir après les devoirs, les enfants – petits et grands - partagent une partie de **jeux de société** pour s'activer encore un peu les méninges.

Avant les beaux jours et les jeux collectifs dans le parc, le **baby-foot** met à l'épreuve l'adresse de chacun. On apprend aussi à perdre et à gagner !

Le mercredi, les enfants découvrent la nature, le vivant, l'environnement et les gestes pour le préserver à **travers de nombreuses activités ludiques**. Il arrive même parfois que les parents se prennent au jeu comme ce fut le cas lors de la journée des Associations !

Tout un chacun peut placer le jeu au centre de son développement personnel. Le jeu encourage les individus à donner la priorité aux activités qui leur procurent de la joie et de l'épanouissement, contribuant ainsi à une vie plus équilibrée et plus satisfaisante. Avec la santé, que souhaiter de plus que le bonheur !

Face à des défis importants, le jeu est un **mécanisme d'adaptation** précieux. Il permet d'aborder les problèmes avec une énergie et une perspective renouvelée et donc de stimuler la créativité et l'esprit critique. Intégrer le jeu dans sa vie quotidienne peut améliorer la capacité d'une personne à aborder des problèmes sérieux avec des solutions innovantes et un nouvel état d'esprit.

Le jeu contribue à renforcer la **résilience émotionnelle**, essentielle pour surmonter les difficultés et les crises. Il inculque un état d'esprit positif, permettant aux individus de faire face aux défis avec une vision plus optimiste. Pour résumer, **le jeu est un aspect fondamental du comportement humain** qui s'étend bien au-delà de l'enfance.

Quel que soit l'âge, le jeu présente de nombreux avantages du point de vue de l'apprentissage tout au long de la vie, de la créativité, de la curiosité, du bien-être émotionnel, de la santé physique et du lien social.

Voici ce que nous souhaitons en 2024 à tous les habitants de Choisel !

Contact

Pour toute question :
✉ accueilchoisel@gmail.com



Des jeux POUR 2024



Horizontal

- 3. On la souhaite en premier lieu
- 5. Chaque problème en a une
- 6. Souhaits exprimés
- 9. Invitations à se surpasser
- 10. Réalisation de soi
- 13. Décisions fermes
- 14. Forme d'amitié

Vertical

- 1. Réactions affectives
- 2. Faculté à produire du nouveau
- 4. Elle partage les mêmes valeurs
- 7. Acquisition de connaissances
- 8. Qualité de vie globale (en deux mots)
- 11. Attitude positive face à l'avenir
- 12. Sentiment de bonheur
- 15. Capacité à surmonter les difficultés

Solutions en page 27



■ Dans le pays de Choisel, OLE, y a du flamenco comme ça ! par Cécile DISPAU

L'ALC de Chevreuse en partenariat avec la mairie de Choisel a proposé un Itiner'Art* aux rythmes de Flamenco le samedi 18 novembre 2023, le long d'une après-midi.

Ce jour-là, dès 13 h 30, un partie de l'équipe de l'association **Pasión Y Olé** a décoré l'Espace Ingrid Bergman aux couleurs chatoyantes de l'Espagne.

Julie PRETESEILLE, chorégraphe et professeur de Fit Gipsy Danse et de Street Jazz à l'ALC accompagnée de deux de ses élèves, Noura et Alexandra, ont proposé une initiation au **Fit Gipsy Danse** à six personnes dont deux enfants.

Cette danse sportive est une fusion entre le flamenco et le fitness créée il y a 4 ans par Ana Franco, sa créatrice à Cadix (Espagne), et abordée comme thérapie. Elle a été découverte pendant le confinement par la présidente de **Pasión Y Olé** qui a suivi les cours en visio, et a eu envie de partager cette discipline au sein de son association.

Une activité idéale, alliant **sport et danse latine** accompagnée par les rythmes différents du flamenco, avec des accessoires tels que **l'éventail, le châle, la canne** afin de travailler les articulations pour se tonifier au niveau musculaire et cardiovasculaire. Cette danse a été une révélation artistique et humaine pour Julie qui, après avoir été formée par la fondatrice de cette discipline, est devenue une des premières instructrices en France.

Julie se fait la joie d'en faire découvrir les bienfaits physiques et psychologiques à l'ALC de Chevreuse.

À 15 h, une bonne vingtaine de participants nous ont rejoints. Consuelo, professeur d'Espagnol et danseuse de l'association **Pasión Y Olé**, et Julie nous ont témoigné, photos, vidéos et musiques à l'appui, de **l'histoire du Flamenco** intimement liée à celle de l'Espagne et plus précisément à la culture gitane et à l'Andalousie, son berceau. Cette expression artistique alliant à la fois danse, chant et accompagnement musical, continue encore d'évoluer de nos jours, et a été inscrite en 2010 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Tout au long de cette riche histoire, les filles de **Pasión Y Olé** nous ont exécuté plusieurs danses en changeant régulièrement de robes pour nous montrer la richesse des différents types de Flamenco et son évolution.

Elles ont offert une magnifique danse finale sous forme d'une **rueda** dans leurs plus belles robes : le public s'est mis en cercle autour d'elles et ont improvisé des danses deux par deux. Pour terminer, chacun a pu prendre une photo souvenir avec les danseuses costumées et nous avons partagé un verre.

Une très belle après-midi où l'on pourrait juste regretter qu'il n'y ait eu que quelques Choiseliens sur la trentaine de participants. Le Flamenco est un art qui émeut. Il nous donne envie de danser, de frapper des mains ou des pieds. L'association **Pasión Y Olé** a su admirablement nous faire partager la force et la passion du Flamenco par son spectacle captivant et entraînant.

*L'ALC propose tous les 3^e samedis du mois de façon itinérante **Itiner'Art**, un projet de diffusion artistique et culturelle : un atelier d'initiation artistique, une expo ou un témoignage et une animation ou un concert.

Ces actions sont proposées afin de valoriser et diffuser l'art et la culture localement et permettre aux participants d'échanger entre eux et avec les artistes sur leurs métiers, leurs parcours, leurs ressentis. Les participants sont amenés à vivre diverses incitations artistiques et culturelles pour engager une pratique et une réflexion à la fois individuelle et collective sur l'art et la culture.

Les animations de l'ALC sont proposées à prix libre (la personne donne ce qu'elle souhaite) ou à faible tarif pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Cette pratique amène le participant (ou son parent) à réfléchir à ce que l'activité lui a apporté et à la comparer avec ce qu'il dépense ou pourrait dépenser pour ses loisirs et selon l'expérience qu'il (ou son enfant) a vécue.



« Les monuments permettent de passer à la postérité, ils portent la mémoire d'un peuple au-delà de sa propre existence. »

Mémoires d'Outre-Tombe – François-Auguste-René de Chateaubriand

■ Sauvegarde du Patrimoine de Choisel

par Philippe LEVESQUEAU, Président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC)

2021 – 2023

Trois ans déjà que nous œuvrons au côté de la municipalité pour la conservation et la mise en valeur de ce bien commun, notre patrimoine. Les actions de l'ASPC, lors de ces trois années, ont permis de faire connaître l'association par une adhésion plus grande de la part des Choiseliens, mais également auprès d'acteurs du Patrimoine de la région.

Pour mémoire, voici un récapitulatif de nos réalisations, restaurations ou mises en valeur du petit patrimoine communal, de nos participations à différentes réunions ou manifestations, et pour finir, de notre travail documentaire sur notre site internet et dans les Échos de Choisel :

1. création d'un site internet www.aspc-choisel.fr ;
2. articles dans le bulletin municipal « Les Échos de Choisel » ;
3. création d'un Audio-guide par QR Code sur l'église Saint-Jean-Baptiste ;
4. restauration de la plaque de Cocher du pignon de l'église et du panneau directionnel Bévilliers - Breteuil ;
5. restauration des pierres tombales de Pierre Bayle et Jacque Simonot ;
6. restauration de la Borne fontaine du chemin des Marronniers ;
7. réalisations de panneaux patrimoniaux - Église - Lavoir - Fontaine St-Paul - Mare - Abreuvoir d'Herbouviillers ;
8. devoir de mémoire, plaques funéraires soldats 14 - 18 ;
9. organisation des Journées Européennes du Patrimoine- 2021-2022-2023 ;
10. stand à la Brocante de Choisel du 8 mai au profit de notre association ;
11. participation aux réunions organisées par le PNR 2022-2023 sur le thème des Lavois ;
12. recherche auprès de la Manufacture de Sèvres sur l'origine du Vitrail de la chapelle de la Vierge ;
13. participation aux réunions Commission de collecte de dons pour les travaux de restauration de l'église ;
14. concours le Pèlerin 2023 « J'aime mon Clocher » ;
15. la Nuit des Églises 24 juin 2023 ;
16. installation d'un crucifix baroque du XVII^e siècle dans l'église - Don de Mme et M. Trouveroy ;
17. participation au Forum des Associations du 7 octobre 2023 (jeu concours - Chasse au trésor) ;
18. marché de Noël du 10 décembre 2023.

En 2018, nous avons restauré la Croix Chenu dans le cimetière, sous la présidence de Madame Delorozoy.

Nos projets pour l'année 2024, feront l'objet d'une publication sur notre site internet www.aspc-choisel.fr

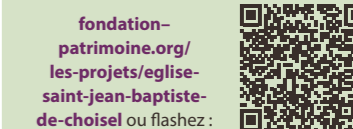
Profitant de cet article, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés dans nos recherches, apporté une base documentaire, ou simplement raconté des anecdotes ou témoignages.

2024 – 2026

Nous allons continuer à travailler pour les trois prochaines années, puisque lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} décembre dernier, notre mandat a été renouvelé par les adhérents présents ou mandatés.

Travaux de restauration de l'Église Saint-Jean-Baptiste

Les travaux devaient débuter à l'automne 2023, mais une étude complémentaire diligentée par l'architecte du Patrimoine repousse la première phase au printemps. Ces investigations complémentaires sont consécutives à la datation de la charpente qui en situe une partie au XIII^e siècle. La campagne de dons sous l'égide de la Fondation du Patrimoine est cependant active depuis le 4 juin 2023, nous ne pouvons que renouveler un appel aux dons que vous pouvez effectuer en ligne :



En ce début d'année 2024, nous vous présentons nos meilleurs vœux. Puissent vos rêves se réaliser et vos projets s'épanouir tout au long de cette nouvelle année.

Les membres du Bureau : Patricia Bagot, Monique Chansard, Philippe Levesqueau

Découvrez en pages suivantes la suite de la série « Récit de vie d'une personne sur Choisel, ou d'un lieu de notre belle commune » avec :

- Dix ans à Choisel, par Sophie Delprat
- À chacun son art (suite). Dans la famille Landry, je voudrais la Fille : Annette Landry
- Choisel en peinture - 3^e volet : restons aujourd'hui avec Sophie Delprat et Annette Landry



Prochains Itiner'Art et en savoir plus : <https://asso-alc.com/itinerart>



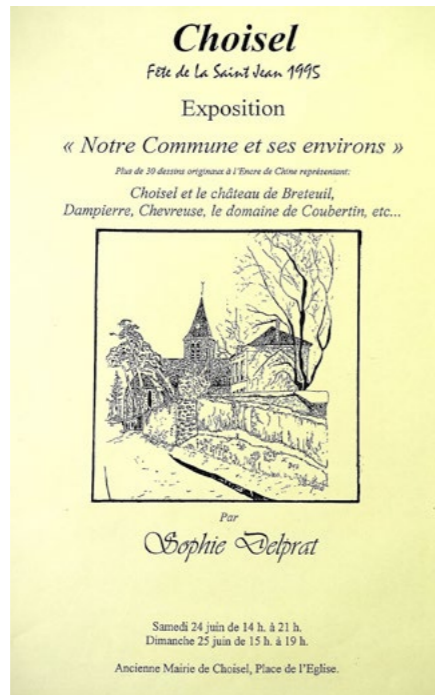
■ Dix ans à Choisel, par Sophie Delprat

Originaire d'Auvergne, j'ai quitté le Cantal après mon baccalauréat philo/Arts plastiques pour poursuivre mes études dans le stylisme de mode, puis pour parfaire mon allemand et obtenir ma première fiche de paie dans une entreprise textile en tant que styliste en Allemagne, pays que j'ai délaissé en 1989 après avoir ramassé quelques bouts du mur de Berlin.

De retour en France, en décembre 89, j'arpentais les musées et les galeries de la capitale tout en exerçant le métier de coloriste et de créatrice d'impression textile. En 1993, tout en travaillant dans une galerie d'art, je prenais des cours de sculpture et de peinture chez l'artiste slovène et montmartrois Baudo. Celui-ci me proposa un jour de le retrouver au vernissage de son exposition dans une grande galerie parisienne et c'est à cette occasion qu'il me présenta Louis-André Valtat, le petit-fils du peintre précurseur du fauvisme Louis Valtat. L'art et les sentiments nous rapprochèrent jusqu'à l'évidence. Louis-André m'invita donc, par une belle journée printanière de 1993, à découvrir la demeure qu'il partageait avec les souvenirs de son illustre aïeul, à Choisel, et me proposa de rester à ses côtés.

Je fus aussi tout de suite séduite par le village aux trois hameaux, par son église au toit breton, par les belles longères de la Ferté, par le charme d'Herbouvilliers et l'histoire de la Magnanerie, par la sérénité au bord de l'étang du domaine de Breteuil, par la Maison-Forte, par les noms bucoliquement évocateurs des lieux-dits de la Fillolière, du ru de l'Écosse-Bouton, de la Forge, de la Rimorière et du Buisson.

La découverte des : lavoir, abreuvoir, puits de la Fillolière, ancienne forge, château et dépendances, maisons en pierre de meulière, église Saint-Jean Baptiste de Choisel et les alentours se transformèrent en plus d'une trentaine de dessins à l'encre de Chine. Je les exposais tous, dans l'ancienne mairie,



Exposition « Notre commune et ses environs » 1995. - 30 dessins à l'encre de Chine, de Sophie Delprat

l'actuel espace Ingrid Bergman, le jour de la fête de la Saint-Jean, le 21 juin 1995. Et ce jour-là, je fus également sous le charme des Choiseliens qui m'adoptèrent.

Je venais d'ouvrir, fin 1994, mon atelier au public au 5 route de la Rimorière et je proposais des expositions pour lesquelles participaient des artistes de la région. Mon amie céramiste et photographe Odile Weber était la plus fidèle et enthousiaste participante de ces manifestations artistiques auxquelles se joignaient également des musiciens (la harpiste Fabienne Legé...), des écrivains (Michel Tournier...), des poètes (Paule Domenech...), des sculpteurs (Sophie Martin...), des photographes...

En 1995, j'entrepris de donner des cours de dessin et d'aquarelle aux enfants de la vallée de Chevreuse.



Pot en céramique tourné par Odile Weber et sculpté ensuite par mes soins, nous avons travaillé plusieurs pièces ensemble



Exposition « Le Bestiaire » en 1999. Céramiques, sculptures et peintures, d'Odile Weber et Sophie Delprat

Cours de dessin et d'aquarelle

Une histoire, c'est comme une fleur...

Elle naît et s'épanouit tout en douceur. Elle peut durer un instant, un jour, une vie, pour toujours, ou s'arrêter et se faner en un jour. Avant que de renaître, lorsque vient son heure...

Aujourd'hui, je remonte le temps pour une histoire vécue, datant de 30 ans, et qui dura 10 ans.



Médaille de Choisel



Illustration du bulletin municipal de Choisel en 2007 et du logo du Foyer Rural

J'obtins une salle au foyer rural et j'eus le plaisir de côtoyer bon nombre de petits Choiseliens.

Madame Séverine de Breteuil, qui par ailleurs me passait régulièrement commande de dessins pour offrir à quelques paroissiens quittant la commune, m'autorisait à emmener mes jeunes apprentis dans le parc du Château. Dès les beaux jours, assis dans l'herbe, nous croquions l'étang, les canards, les rhododendrons, la glacière, les écuries et les cerisiers en fleurs. Tous les mercredis, je passais après mon cours, faire un petit coucou à Odile qui enseignait la poterie à d'autres jeunes dans son atelier du Tournassin, dans une salle proche de la mienne.

En 1996, l'association culturelle ARC de Chevreuse me sollicita pour initier des adultes à la peinture et, dans cette pratique, nous avons souvent planté le chevalet sur la place du village. Un jour, Michel Tournier vint nous rejoindre pour nous convier à peindre le jardin du presbytère. La séance se termina par un apéritif offert par l'écrivain dans sa demeure.

En 1998, l'Atelier de Sophie s'agrémenta d'un salon de thé, bar à vin, bar à bière que j'ouvrais les week-ends et les jours fériés, les autres jours de la semaine étant dédiés à mes créations et mes cours de peinture qui se développaient.

Le calme de la forêt, les expositions à thèmes, la sélection des thés, des produits des fermes environnantes et des vins de petits producteurs firent, en partie, le succès du lieu où se côtoyaient les motards, les randonneurs, les cavaliers et les Choiseliens.

Durant ces dix années, j'ai travaillé à la sculpture, en participant notamment aux ateliers de modèle vivant de la fonderie de Coubertin, j'ai réalisé des illustrations pour du linge de maison pour une entreprise parisienne, j'ai bossé sur des chantiers de décoration à Paris, j'ai honoré des commandes de nombreux portraits à l'aquarelle, d'impression textile et des maquettes de bijoux pour deux maisons de la haute couture, j'ai réalisé une panoramique pour une école privée, j'ai développé mes cours de peinture.

J'ai fait la maquette de votre médaille. J'ai illustré votre canard et j'ai aimé Choisel.

J'ai quitté votre commune durant l'été 2003. Ce fut un déracinement.

Je suis à présent de nouveau dans le Cantal, depuis 2012, et je poursuis mon métier d'enseignante à l'université inter-âges d'Aurillac.

Je continue de peindre et j'écris de plus en plus. Mon chef-d'œuvre est ma fille de quinze ans. Je garde notre village verdoyant dans ma mémoire. J'ai des nouvelles de Marinette, de Puma, de Luc et je n'oublie pas tous les habitants avec qui j'ai partagé des fêtes ou des moments simples de convivialité ou d'amitié.

Choiseliens, je vous embrasse.

Sophie Delprat



■ À chacun son art. Dans la famille Landry, je voudrais la Fille : Annette Landry

Annette Angèle Landry

Née le 19 mai 1907 à Chinon (Indre-et-Loire) et décédée le 29 mai 1989 à Chevreuse. Elle habita à la Ferté et repose au cimetière de Choisel.

Une courte biographie d'Annette Landry

Elle fait ses études dans un lycée tourangeau et en 1923 entre aux Beaux-Arts de Tours. Elle est l'élève de Jean Verdier, peintre et professeur. Elle garde un souvenir ancré de cette période, qui lui fait trouver sa voie.

Après un passage par les Beaux-Arts d'Albi et par l'école du Louvre, elle enseigne le dessin dans un collège à Versailles pendant quelque temps puis entre aux Beaux-Arts de Paris en 1930. Elle est l'élève de François Sicard (chef d'atelier de sculpture pour les élèves femmes de 1926 à 1934) et d'Henri Dropsy (sculpteur et médailleur graveur français qui occupa à partir de 1930 et durant de nombreuses années le poste de professeur de graveur en médailles).

Elle devient professeur d'art et d'arts appliqués dans l'enseignement technique. En 1933, elle obtient le 2^e Prix Chenavard, ainsi qu'une bourse de voyage qui lui permet de visiter l'Italie, l'Angleterre, et d'étudier spécialement les églises romanes de France.

Et enfin, elle travaille pour la **Monnaie de Paris**, plus ancienne entreprise du monde, située en plein cœur de Paris, qui poursuit la mission que le Roi de France lui confiait en 864 de frapper la monnaie : monnaie courante mais aussi monnaies de collections, objets d'art, médailles et décorations pour des pays étrangers, des entreprises ou des institutions.

La première médaille d'Annette, éditée par la Monnaie de Paris, paraît en 1947 (mais datée de 1934) à l'effigie de Jean-Sébastien Bach, et sa dernière médaille « Oiseaux du bonheur pour votre demeure » est éditée en 1970 (et datée de 1970). Elle représente une hirondelle qui symbolise un heureux présage et qui est dans le monde entier un porte-bonheur pour les logis.



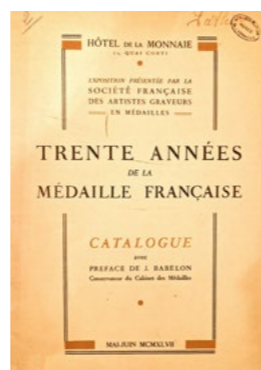
Médaille J.-S. Bach



Médaille
« Oiseaux du
bonheur pour
votre demeure »

Annette Landry participe à de nombreuses expositions à l'Hôtel de la Monnaie de Paris, dont celle de 1947 « Trente années de la médaille française », où elle présente 13 médailles, dont celles représentant le Docteur Misset ainsi que Gérard Bertout (voir plus loin).

On ne compte plus les récompenses et les honneurs qu'elle a reçus dans les Salons dont elle fut sociétaire. Elle a également participé à toutes les expositions internationales de médailles depuis 1945.



ANNETTE LANDRY (1907)

| FONTES | |
|---|--|
| 1. Charles et Jean Dorian, architectes. | 2. Gérard Bertout. Remy «Paris! Paris!», |
| 3. Germain-des-Près, mon village. | 3. Léo Larguier. Remy «Saint-», |
| 4. Mad. | 9. Jeunesse. |
| 5. Docteur Misset. | 10. Amitié. |
| 6. A Colette. | 11. La Musique. |
| 7. Bridoré. | 12. Ange ou Démon. |
| 8. Exode. | 13. Ch. Galketti. |

MÉDAILLE FRAPPÉE

Catalogue de l'exposition
« Trente années de la médaille française » - 1947

En plus des exemplaires du dépôt du Club Français de la Monnaie et de la collection générale des éditions de la Monnaie de Paris, Annette Landry a fait don de 62 médailles (davantage si l'on compte les avers et revers qui portent le même numéro de don).

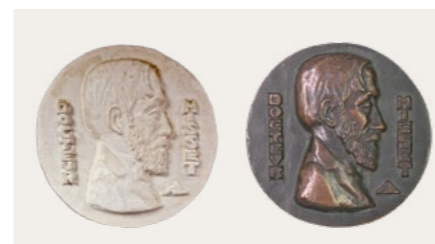
Chaque médaille dispose d'une notice pour l'avers ou le revers (côté pile ou côté face), soit 99 notices, et il est intéressant de remarquer les commentaires d'Annette Landry qui y sont associés ayant pour motif d'indiquer quelles étaient les personnes portraiturées, des connaissances pas toutes célèbres.

Certaines médailles correspondent aux plâtres (ci-contre) servant de modèles. Ils furent présentés comme projets à la Commission des médailles. Ces plâtres ont été donnés à l'association par Monsieur Max Botton, habitant de La Ferté, et ayant appartenu à son oncle Monsieur Jean Brousse.



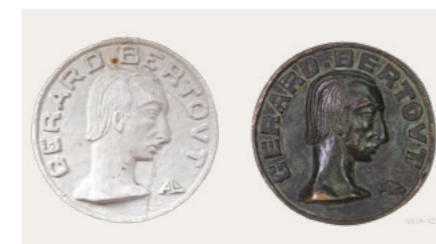
Autoportrait sur plâtre, 1933

Plâtres et médailles avec les annotations d'Annette Landry



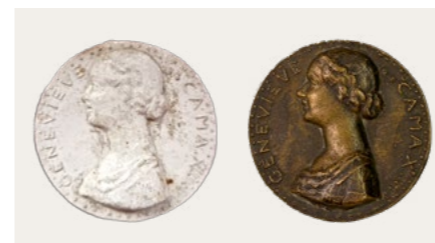
Docteur Misset

Homme profondément généreux pour ses malades. Radiologue méthodes de soins anciennes.



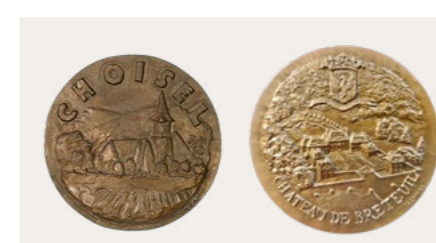
Gérard Bertout

Camarade des Beaux-Arts de Tours, une grande amitié nous unissait. Peintre de talent plein de maturité malgré sa jeunesse.



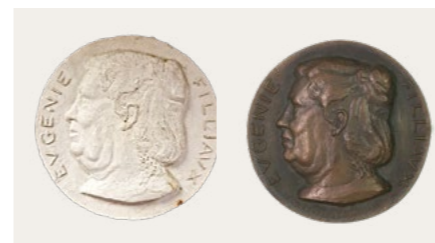
Geneviève Camax

Jeune femme peintre



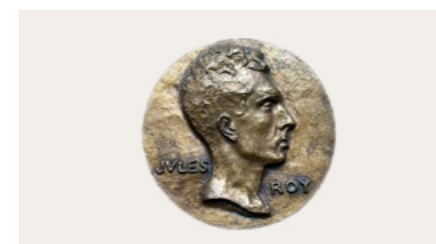
Choisel et Breteuil

Un autre exemple de médailles d'Annette Landry, Choisel et le château de Breteuil.



Eugénie Filliaux

Portrait d'une tourangelle



Jules Roy

Personnalité ayant séjourné à Choisel
Annotation d'Annette Landry : J'ai fait aussi son buste, je l'ai beaucoup fréquenté à Choisel entre 1948 et 1951.

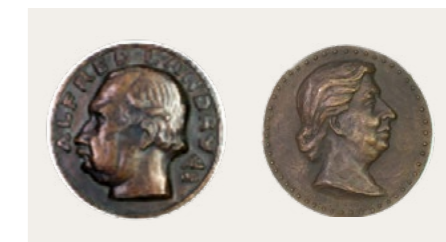
Petit commentaire de Jean-Louis Roy, fils de Jules Roy, suite à un échange de courriel : J'avais oublié son nom mais j'ai assisté à quelques séances de son travail sur la tête de Jules Roy à l'époque. Elle était très amoureuse.



Jacques Henry Avizou

Architecte
Camarade des Beaux-Arts albigeois

Sans oublier les médailles représentant son père et sa mère.
Revoir l'article dans le numéro 77 sur Alfred Landry, son père.



Alfred Landry père d'Annette (1881-1965)

Tourangeau,
instituteur,
peintre du
dimanche.

Angèle Landry Allain mère d'Annette (1881-1978)

Tourangelle,
institutrice aimant
passionnément la vie

Annette Landry fut une artiste accomplie, une touche-à-tout : elle a cherché à développer sa créativité dans des domaines divers et variés comme le dessin, la sculpture, la peinture, la gravure, et a exploré des outils et des techniques différents.

Son activité a été intense et elle a travaillé dans la joie. L'art dans son ensemble n'est rien d'autre qu'un art.

L'œuvre d'Annette Landry au sein de la Monnaie de Paris comprend de nombreux portraits : portraits de célébrités disparues ou de son temps, portraits de ses parents, de ses amis, ou simples études de visages qui l'ont attirée par une construction ou une expression particulière.

Annette Landry laisse derrière elle un patrimoine artistique important.

Après une visite à la Monnaie de Paris pour connaître les différentes étapes de fabrication des médailles, j'ai contacté le service Patrimoine, et obtenu de la part de Madame Sylvie Juvenal, chargée de fonds patrimoniaux, l'ensemble des notices de chaque médaille dont Annette Landry a fait don. Je la remercie infiniment pour sa bienveillance, sa disponibilité et son travail de recherche de ces différents documents, qui ont permis cet article hommage. Philippe Levesqueau

Cette terre de Choisel a inspiré grand nombre de peintres, d'aquarellistes, de dessinateurs, célèbres ou inconnus, qui sont venus de tous les horizons immortaliser ses paysages, son patrimoine, ses habitants.

■ À chacun son art. Dans la famille Landry, je voudrais la Fille (suite)

Les étapes de fabrication, d'hier et d'aujourd'hui, des médailles à la Monnaie de Paris

La mise en relief

Les artistes graveurs créent l'objet voulu grâce à différents procédés, le plus souvent à l'aide de pâte à modeler (montage du relief), puis de plâtre (travail des détails), puis enfin de résine. Mais les outils les plus modernes sont également utilisés de manière complémentaire. Ainsi, chaque projet mené par les ateliers fait appel à la fois à des méthodes artistiques et manuelles très poussées, héritage de siècles d'existence, sans exclure l'aide apportée par les outils les plus modernes. L'expérience, le patrimoine, leurs siècles d'histoire fusionnent avec l'informatique, l'impression 3D, le laser, etc., pour aboutir aux créations qui sortent des ateliers.

La création des outillages

Aujourd'hui, les techniques modernes et ancestrales se complètent avec brio en fonction du produit attendu. La gravure est effectuée soit numériquement, soit mécaniquement (réduction, électroérosion, fraiseuse, laser...). Une méthode régulièrement utilisée est celle dite de la « réduction », à l'aide d'un tour à réduire (technique développée au XVIII^e siècle) qui reproduit - au diamètre souhaité - le relief de la résine sur un bloc d'acier, par homothétie. Un doigt métallique palpe la résine tandis qu'une fraise vient reproduire les mouvements exacts de ce dernier, en creusant le bloc d'acier. Cette opération prend de 24h à 48h, pour les outillages très complexes.

Le contrôle des outillages

Quelle que soit la technique utilisée, les outillages sont systématiquement vérifiés au microscope et repris à la main, patiemment, par un graveur, qui va s'assurer de la perfection de leur relief. Puis l'outillage est trempé pour le rendre plus résistant à la frappe (le

bloc d'acier est chauffé à très haute température avant d'être plongé dans de l'azote liquide, qui fige les atomes du métal et le rend ainsi très résistant). Cet outillage sera alors positionné sur une presse pour estamper les flancs de métal.

La découpe du métal

Dans notre atelier de découpe, le métal (sous forme de plaques ou de rubans) est découpé selon la forme souhaitée de la médaille, puis fourni à l'atelier d'estampage. Parallèlement, les outillages en acier vont être installés sur l'une de nos presses. Une fois que les ouvriers qualifiés auront procédé aux différents réglages (calage et positionnement des matrices, réglage de la force exercée par la presse...), l'estampage va pouvoir commencer.

La frappe ou estampage des médailles

Pour obtenir le résultat attendu, le flan de métal va être frappé à plusieurs reprises, 3 à 4 fois en moyenne. Mais frapper un flan 3 ou 4 fois n'implique pas seulement de déclencher 3 ou 4 fois une presse ! En effet, les métaux comme le bronze ou l'argent supportent mal les contraintes liées à la frappe.

Le passage aux fours de recuit

Entre chaque passe, il est donc nécessaire d'appliquer des traitements thermiques aux futures médailles, pour leur rendre leur malléabilité d'origine. Ainsi, après chaque frappe, les médailles doivent être « recuites », dans des fours spécifiques appelés « fours à recuit », pendant près de 8 heures ! À l'issue de chaque recuit, les médailles sont plongées dans des bains d'eaux fortes pour les débarrasser de toute impureté (tout défaut se verrait à l'œil nu !).

Le détournage des médailles

Une fois que le relief et ses détails apparaissent avec précision et finesse,

la médaille va être détournée : la frappe ayant déformé et aplati le disque de bronze de départ, tout en ayant imprimé le relief souhaité, une bande de métal finit par déborder de la médaille. Le détournage correspond à cette étape : c'est l'opération qui consiste à enlever le surplus de métal autour de la médaille, tout en lui donnant sa forme et ses dimensions finales et parfaites.

Polissage

Les médailles frappées sont ensuite polies et nettoyées, afin de retirer toute les impuretés potentielles et d'obtenir selon l'effet souhaité des surfaces parfaitement lisses et homogènes. Le système (bélière, pont, etc) qui permettra la fixation du ruban est alors soudé dans notre atelier de bijouterie.

Travaux de finition et traitements de surface

Les médailles détournées sont ensuite sablées pour permettre à la patine, l'argenture ou la dorure de se fixer. Elles sont alors plongées dans des bains, pour des traitements de surface, notamment en métal, en fine couche par électrolyse (plus d'1 micron d'épaisseur). Pour les médailles recouvertes de nickel noir, il faut alors les patiner, c'est-à-dire brosser la surface des médailles pour les débarrasser du noir déposé en superficie mais laisser le dépôt dans la profondeur du relief de la médaille pour le souligner et ainsi mettre en valeur le travail de gravure.

Dernières vérifications et vernissage

Enfin, les médailles vont être séchées puis vernies. C'est ce vernis qui empêchera durablement aux produits en bronze, en bronze argenté ou en argent massif, de s'oxyder. Un dernier contrôle qualité sera effectué afin de leur garantir des qualités de conservation optimales.

■ Choisel en peinture – 3^e volet : Sophie Delprat et Annette Landry

Aujourd'hui, pour ce troisième volet, restons en compagnie de Sophie Delprat (vue pages 20-21) et d'Annette Landry (vue pages 22 à 24). Découvrez leurs peintures, aquarelles et dessins dont le modèle est la terre de Choisel.

Voici un aperçu de lavis réalisés par **Sophie Delprat**, à l'encre de Chine (technique picturale consistant à n'utiliser qu'une seule couleur qui sera diluée pour obtenir différentes intensités de couleur).

Annette Landry, peintre et dessinatrice à ses heures, a souvent choisi Choisel comme thème de prédilection.



1 - Église Saint-Jean-Baptiste 2 - Hameau de La Ferté 3 et 4 - Breteuil 5 - Hameau d'Herbouwilliers



1 et 2 - Peintures, vues de l'église à différentes saisons 3 - Dessin, église Saint-Jean-Baptiste 4 - Bouquet de Lilas provenant d'un jardin choisélien.

Choisel a l'art d'inspirer les artistes par la beauté de ses paysages, de son patrimoine, et de son bien y être.



■ Consommons local

Nous souhaitons dans notre programme de campagne en 2020 soutenir le circuit court auprès des Choiseiliens. C'est pourquoi nous vous proposons cette rubrique "consommons local". Il ne s'agit pas d'un encart publicitaire mais simplement d'un tremplin pour vous faire connaître les multiples trésors locaux qui vous sont offerts. Vous vous ferez votre propre opinion ! Consommer local, c'est manger de saison, c'est connaître l'origine des produits, c'est respecter l'environnement et c'est soutenir l'économie locale ! Vous l'aurez compris "consommer local", c'est se faire du bien mais aussi à son territoire. Et au-delà de l'alimentaire, c'est aussi soutenir les commerçants et artisans qui sont autour de nous.

Baracao, l'amour du BON CHOCOLAT !

Baracao est un bar à cacao tout simplement. Un lieu où le chocolat règne. On aime s'y retrouver pour déguster différents chocolats, apprendre et découvrir comment transformer du chocolat, et partager avec ses amis de délicieux moments. Ce sont des saveurs oubliées mais aussi la découverte de nouvelles, avec un grand soin apporté au choix de fèves

de cacao, d'exception et à l'engagement de faire vivre des cacaoculteurs, faisant passer la qualité avant la quantité, avec une rémunération équitable.

Le cacao de Baracao n'a pas besoin de superflus : ni sucre, ni graisses, ni saveurs alambiquées ! Les recettes sont simples pour un maximum de plaisir et d'authenticité. Il en est de

même pour les emballages : sobres et écoresponsables !

Ouverture prochaine d'une boutique-atelier :
33 Rue de la Division Leclerc
78460 Chevreuse

☎ 06 45 01 88 57

📘 baracao_by_blandine

📷 Baracao-by-Blandine

💻 baracao.fr



TRIBUNE LIBRE à l'attention de tous les Choiseiliens !

L'équipe municipale vous propose cet espace d'expression ouvert à tous.

Alors exprimez-vous !

Écrivez à ✉ communication@choisel.fr ou envoyez vos lettres à la mairie.

aucun texte n'a été
communiqué.

Solutions des mots croisés de la page 17

1- Émotions, 2- Créativité, 3- Santé, 4- Communauté, 5- Solution, 6- Vœux, 7- Apprentissage, 8- Bien-être, 9- Défis, 10- Epanouissement, 11- Optimisme, 12- Joie, 13- Résolutions, 14- Camaraderie, 15- Résilience

urgences

17 gendarmerie

18 pompiers

15 SAMU

112 urgences
Europe

Centre anti-poison 01 40 05 48 48

SOS médecin 01 39 58 58 58

Hôpital de
Rambouillet 01 34 83 78 78

Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75

Allô enfance
maltraitée 119

Solidarité vieillesse 39 77

SOS amitiés 01 42 96 26 16

Drogue info service 08 00 23 13 13

Dépannage ENEDIS 0972 675 078

Dépannage SAUR 01 77 78 80 09

